

14 octobre 2020

(20-7062)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE SPS DE L'AGENCE CARIBÉENNE DE SANTÉ AGRICOLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (CAHFSA)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU COMITÉ DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

La communication ci-après, reçue le 9 octobre 2020, est distribuée à la demande de la CAHFSA.

1 INTRODUCTION

1.1. L'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA) a été créée par les chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour jouer un rôle de coordination et d'organisation dans l'établissement d'un régime sanitaire et phytosanitaire (SPS) régional efficace et efficient et pour mener, pour le compte des États membres, les actions et les activités SPS qui peuvent être mises en œuvre de manière plus efficace et efficiente dans le cadre d'un mécanisme régional.

1.2. La CAHFSA a le plaisir de communiquer le présent rapport à la soixante-dix-huitième réunion du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires. Le rapport résume les principales activités et fournit des informations actualisées sur le programme de travail de la CARICOM dans le domaine SPS.

1.3. Comme c'est le cas pour la plupart des organisations, la pandémie de COVID-19 a profondément perturbé le programme de travail de la CAHFSA pour l'année 2020, rendant nécessaires des ajustements dans son exécution. L'Agence a toutefois réussi à mener la majeure partie de ses activités en utilisant la plate-forme à distance.

2 COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ AGRICOLE ET DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

2.1. La CAHFSA poursuit son dialogue avec l'OIE, la CIPV et la Commission du Codex Alimentarius par sa participation aux réunions et ses efforts de coordination régionale.

2.2. En sa qualité d'organisation régionale de protection des végétaux des Caraïbes, la CAHFSA a dirigé l'organisation de l'atelier régional 2020 de la CIPV pour les Caraïbes. Cinquante-six participants de 17 États membres et 8 institutions régionales/internationales ont assisté à cet atelier de 3 jours, qui s'est déroulé par vidéoconférence les 1^{er} et 2 septembre 2020. L'atelier régional a été suivi d'une séance de travail de deux jours, tenue les 8 et 9 septembre, sur les obligations nationales en matière de communication de renseignements.

2.3. La CAHFSA et CAB International ont signé un Mémoire d'accord pour renforcer leurs relations au moyen d'activités de coopération visant à améliorer les systèmes phytosanitaires nationaux des États membres de la CAHFSA.

2.4. Dans le cadre du 11^{ème} projet du FED et du soutien fourni par l'IICA (l'organe d'exécution), la CAHFSA dirigera l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action régionaux sur la santé agricole et la sécurité sanitaire des aliments. Le projet a pour but de définir une politique et un plan d'action régionaux sur la santé agricole et la sécurité sanitaire des aliments ainsi qu'un cadre politique

national y relatif, qui permettront à la région des Caraïbes d'adopter une démarche plus stratégique et ciblée dans le traitement des questions régionales et nationales majeures en matière de santé agricole et d'innocuité des aliments, par exemple la nécessité de se conformer aux prescriptions SPS pour avoir accès aux marchés régionaux et internationaux. L'intervention a *in fine* pour but de doter la région et les pays d'une stratégie cohérente, coordonnée et spécifique dans la résolution des problèmes liés à la santé agricole et à la sécurité sanitaire des aliments.

3 PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

3.1. La CAHFSA a signé une nouvelle lettre d'accord avec le Bureau sous-régional pour les Caraïbes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de fournir une assistance technique pour mener des évaluations des capacités phytosanitaires (ECP) dans quatre pays caribéens. Comme pour toutes les activités effectuées par la CAHFSA, la réalisation de ce projet est entravée par la pandémie, dans la mesure où aucune interaction directe n'est possible. Les quatre pays en sont à différents stades de mise en œuvre, mais tous sont en train de mener efficacement l'ECP à distance.

3.2. L'institution et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont poursuivi leur partenariat, qui se traduit par un soutien à la mise en œuvre du projet régional visant à faciliter le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités des États membres dans l'utilisation des technologies nucléaires applicables à l'agriculture. Le Conseil des gouverneurs de l'AIEA a approuvé le projet en octobre 2019 et, même si la pandémie mondiale a retardé l'exécution de certaines activités, d'autres sont actuellement menées à distance.

3.3. La CAHFSA a présenté au STDF une demande de don pour l'élaboration de projets pour expérimenter l'utilisation du cadre relatif à l'établissement de priorités en matière d'investissements pour l'accès aux marchés (P-IMA) dans la région de la CARICOM. La demande de don a été approuvée, et la mise en œuvre a commencé.

3.4. La CAHFSA continue d'assurer une formation à l'analyse des risques phytosanitaires pour les États membres de la CARICOM en vue d'améliorer la compétence des analystes de la région et de constituer un cadre de spécialistes de l'évaluation des risques.

4 FACILITATION DES ÉCHANGES

4.1. La CAHFSA a reçu le soutien de la Banque de développement des Caraïbes pour élaborer des directives applicables au commerce intrarégional des produits d'origine animale et végétale. Ces directives renforceront le cadre du commerce intrarégional des produits agricoles entre les pays membres. Plus précisément, le projet prévoit l'établissement de directives sanitaires et phytosanitaires régionales spécifiques pour 5 produits d'origine animale et 14 produits d'origine végétale. Il est prévu que ces travaux durent neuf mois.

5 RESSOURCES TECHNIQUES ET ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS

5.1. Le *portail d'information* du site Web de la CAHFSA continue de fournir une mise à jour hebdomadaire concernant les notifications de l'OMC et des alertes en matière de santé agricole et de sécurité sanitaire des produits alimentaires.
